

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023



**EC  
PM** ENSEMBLE  
CONTRE  
LA PEINE  
DE MORT

Directeur général  
**Raphaël Chenuil-Hazan**  
rchenuil@ecpm.org

Directrice adjointe  
**Ariane Grésillon**  
agresillon@ecpm.org

Directeur des programmes  
**Nicolas Perron**  
nperron@ecpm.org

Directrice administrative  
et financière  
**Nadège Poulain**  
npoulain@ecpm.org

Directeur de la  
communication  
**Bertin Leblanc**  
bleblanc@ecpm.org

ECPM  
62 bis, avenue Parmentier  
75011 Paris – France

Tél.: +33 1 57 63 03 57  
ecpm@ecpm.org

www.ecpm.org  
@AssoECPM  
#AbolitionNow

© ECPM 2024

Photo de couverture:  
Ouverture du 4<sup>e</sup> Congrès régional,  
Amman, Jordanie, 11 juillet 2023  
avec Aminata Niakate  
présidente d'ECPM  
(Photo: Rajiv Raman)

Illustration de la 4<sup>e</sup> de couverture:  
Paul Gros

Toutes les photos: © ECPM  
sauf mention spécifique  
Photo Amman: Rajiv Raman

# SOMMAIRE

## ÉDITO

L'abolition universelle  
en héritage 3

## 2023

En chiffres 4

Carte du plan  
stratégique 2020/2023 4

L'équipe 4

En actions 5

La peine de mort  
dans le monde 5

## MOMENTS FORTS

Le 4<sup>e</sup> Congrès régional  
sur la peine de mort  
d'Amman en images 6

## FÉDÉRER

4<sup>e</sup> Congrès régional  
sur la peine de mort :  
un pas historique 8

## PLAIDOYER / RENFORCER

**Maghreb** 10  
Renforcement du plaidoyer  
et des synergies au  
niveau régional 10  
Maroc 10  
Plaidoyer auprès  
de l'ONU 11  
Tunisie 11  
Mauritanie 11

**Moyen-Orient** 12  
Liban 12  
Plaidoyer auprès  
de l'ONU 12

**Iran** 13  
Publication du rapport  
annuel IHR et ECPM 13  
Plaidoyer auprès  
des Nations unies 13  
Travail avec Impact Iran 13

**Vers des avancées  
sur le continent  
asiatique** 14  
Indonésie 14  
Séminaire de Taipei 15

**Afrique: intensification  
des actions** 16  
Cameroun 16  
Kenya 16  
République  
démocratique  
du Congo 17  
77<sup>e</sup> session de la CADHP 17

## ÉDUCER

**Sensibilisation  
en milieu scolaire** 18  
7 hivers à Téhéran 18  
Avec la jeunesse  
européenne 19  
Forum mondial  
Normandie pour la Paix 19  
Réseau international  
d'éducation à l'abolition 19

## PUBLICATIONS 2023

Les publications 2023 20  
Infographies pays 21

## VIE DE L'ASSOCIATION

**Retour en images sur  
l'engagement de Robert  
Badinter auprès d'ECPM  
depuis 2001** 22

**Départ de trois piliers  
de l'association** 23

**Marche des Fiertés** 24

**Fête de l'Huma** 24

**Gouvernance** 25  
Conseil d'administration 25

**Rapport financier** 26

**Partenaires** 27



Aminata Niakate,  
présidente d'ECPM



Raphaël Chenuil-Hazan,  
directeur général d'ECPM

# ÉDITO

## L'abolition universelle en héritage

Notre président d'honneur qui nous a guidé depuis tant d'années, a tiré sa révérence en laissant un vide immense pour nous toutes et tous. Robert Badinter n'était pas seulement celui qui aura permis l'abolition de la peine de mort en France, il aura également consacré par son engagement sans faille au côté d'ECPM, le combat pour l'universalité de l'abolition et la lutte pour en faire le premier des droits de l'Homme sur les cinq continents.

Forts de cet héritage, nous sommes devenus en presque 25 ans l'ONG mondiale de référence dans le combat pour l'abolition universelle de la peine de mort. Aujourd'hui, ECPM est engagé dans plus de 25 pays à travers le monde, portant ainsi son combat bien au-delà des frontières françaises.

L'abolition ne s'obtiendra que par un plaidoyer fort auprès des faiseurs d'opinion et des acteurs politiques des pays qui maintiennent la peine de mort. Ce plaidoyer est au cœur de notre action aussi bien auprès des organes internationaux (ONU, CADHP) que des États qui seront ceux par qui *in fine* l'abolition adviendra. En 2023, nous avons mis l'accent sur l'une des régions réticentistes les plus difficiles: le Moyen-Orient, en organisant le 4<sup>e</sup> Congrès régional à Amman en Jordanie. Nous relevons ainsi le défi

de porter nos valeurs et nos convictions parmi les pays les plus réticents à l'idée même d'abolition.

Cette abolition, nous ne l'imaginons pas sans nos partenaires de terrain qui sont les acteurs majeurs des avancées abolitionnistes. Dans cette perspective, ECPM dans le cadre du Consortium global pour l'abolition de la peine de mort, en partenariat avec la Coalition mondiale contre la peine de mort et bien d'autres partenaires, affiche un front uni contre la peine de mort.

Enfin, le fil rouge de notre action se construit depuis le dernier Congrès mondial de Berlin autour de la jeunesse et de sa mise en mouvement. Nous travaillons dans ce sens avec le Conseil de l'Europe ou le Forum mondial Normandie pour la Paix notamment, tout en continuant bien entendu nos nombreuses interventions en milieu scolaire.

C'est maintenant officiel, nous organiserons le prochain Congrès mondial contre la peine de mort à Paris en juin 2026, à l'invitation du président de la République, Emmanuel Macron. D'ici-là, le travail acharné de nos équipes et l'engagement de notre conseil d'administration continueront à faire de notre association un acteur résolu et ambitieux pour porter haut et fort la voix de l'abolition.



L'équipe ECPM lors du  
4<sup>e</sup> Congrès régional  
sur la peine de mort,  
Amman, Jordanie,  
juillet 2023.

# ECPM

## En chiffres

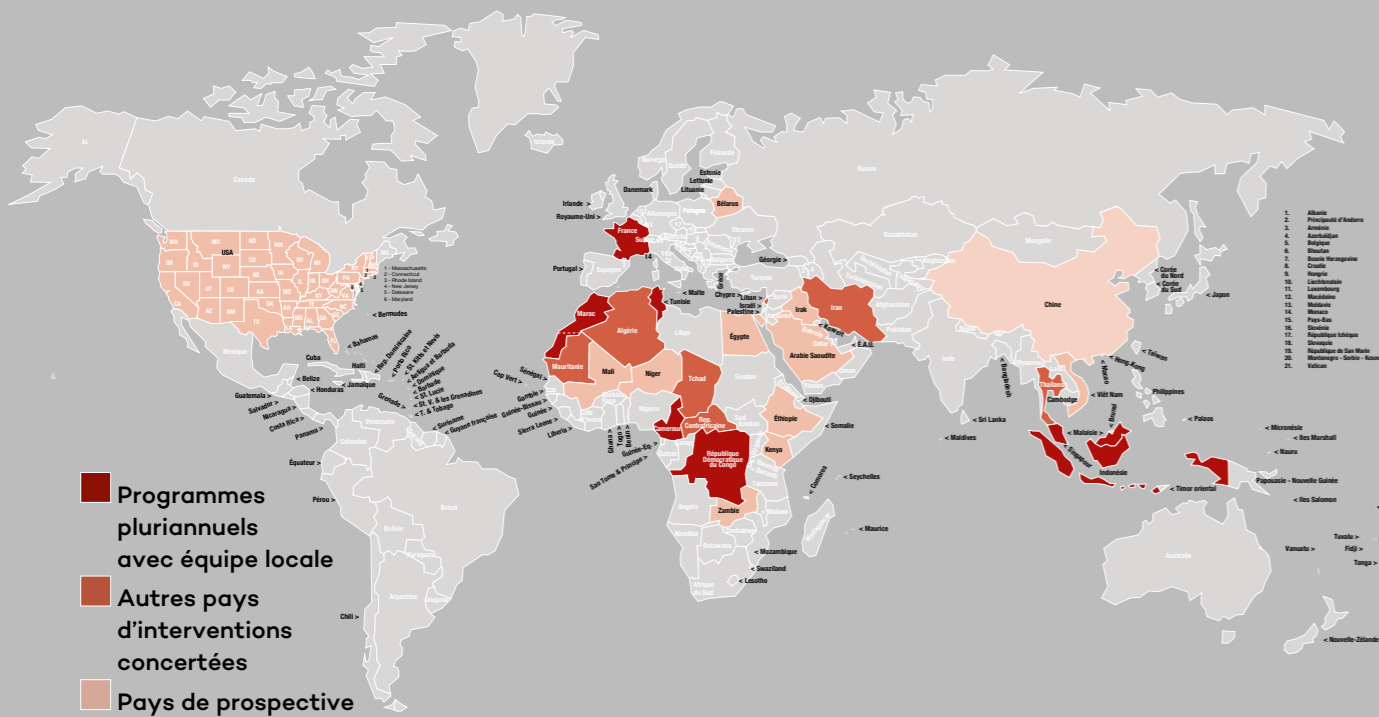


# ECPM

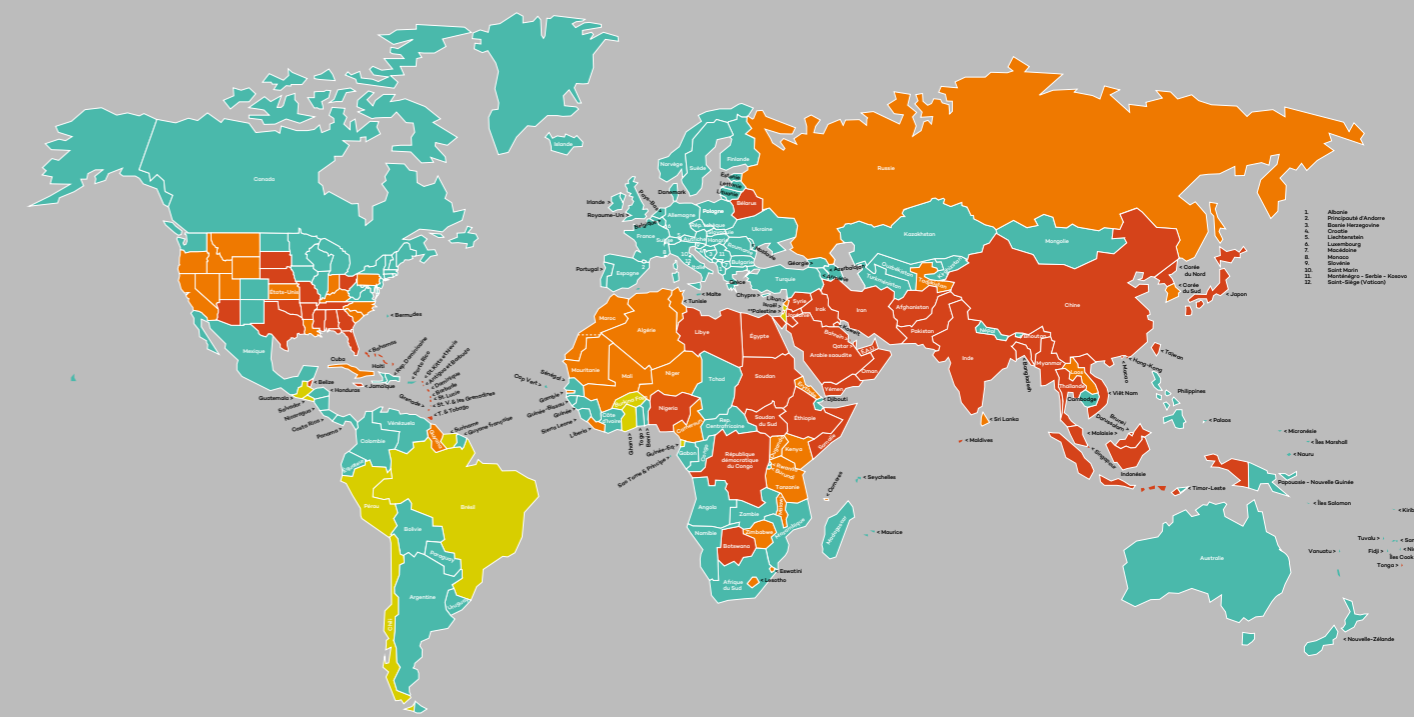
## En actions



## Carte du plan stratégique 2020/2023



## La peine de mort dans le monde



**L'équipe ECPM** • Raphaël Chenuil-Hazan, *directeur général* • Ariane Grésillon, *directrice adjointe* • Bertin Leblanc, *directeur de la communication* • Nicolas Perron, *directeur des programmes* • Nadège Poulain, *directrice administrative et financière* • Laure Boukabza, *responsable programme d'éducation* • Julia Bourbon-Fernandez, *responsable MONA* • Marie-Lina Pérez, *responsable Afrique/Asie* • Moulaye Ascofaré, *assistant de programmes* • Léa Créton, *chargée de projet éducation* • Yaël Davigo, *chargée de programmes* • Anna Dubarle, *chargée de programmes internationaux* • Émilie Fournier, *chargée de communication* • Sarah Mayer, *chargée de projet éducation et formation* • Anna Levy, *assistante mobilisation politique et financière* • **ECPM remercie** • Philippe Dorche • Sarah Hajjar • Marie Joron • Mathilde Millier • Solène Paloma • Julie Rouvière-Delahaye, *salariés en 2023 et* • Rita Abou Chahine • Nathan Huet • Jeanne Maneuvrier • Noémie Matos • Lyor Lubo Ngenge • Wassim Ouameur • Mégane Romain, *stagiaires et volontaires en service civique*.  
**Ainsi que l'ensemble de ses militant·es et bénévoles pour leur engagement.**

### 111 États abolitionnistes pour tous les crimes

États ou territoires où la peine de mort est totalement abolie.

### 10 États abolitionnistes pour les crimes de droit commun

États ou territoires où la peine de mort est abolie sauf circonstances exceptionnelles.

### 26 États en moratoire sur les exécutions

États ou territoires où la peine de mort est en vigueur mais où aucune exécution n'a eu lieu depuis dix ans et ne s'opposant pas à la dernière résolution des Nations unies en faveur d'un moratoire universel sur les exécutions et/ou ayant ratifié l'OP2\*.

### 51 États rétentionnistes

États ou territoires appliquant la peine de mort.

\* Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant l'abolition de la peine de mort.  
\*\* Le cas de la Palestine est particulier: elle ne peut pas voter la résolution moratoire, a ratifié l'OP2, mais la peine de mort est toujours en vigueur à Gaza (dernières exécutions documentées en 2023).

# MOMENTS FORTS

## Le 4<sup>e</sup> Congrès régional sur la peine de mort d'Amman en images

Retour en images sur le 4<sup>e</sup> Congrès régional sur la peine de mort, qui a réuni à Amman en Jordanie plus de 200 participant-es venu-es d'une vingtaine de pays du Moyen-Orient. Pendant deux jours, le combat pour l'abolition universelle a résonné dans la capitale jordanienne avec des conférences, des tables rondes, des ateliers et des événements culturels, réunissant aussi bien la jeunesse abolitionniste que les militant-es historiques de la région, pour faire naître de nouvelles idées.



# FÉDÉRER

## 4<sup>e</sup> Congrès régional sur la peine de mort : un pas historique

Après les Congrès régionaux de Rabat, Maroc (2012), Kuala Lumpur, Malaisie (2015) et Abidjan, Côte d'Ivoire (2018), le 4<sup>e</sup> Congrès régional sur la peine de mort au Moyen-Orient s'est déroulé les 11 et 12 juillet 2023 à Amman en Jordanie. Il s'est conclu par un vibrant appel aux États de la région pour

l'élaboration d'une stratégie progressive en vue de l'abolition de la peine capitale. **« Ce congrès est le début d'une nouvelle prise de conscience au Moyen-Orient sur l'abolition de la peine de mort, qui suivra le reste du monde »**, espère Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général d'ECPM.

Plus de deux cents participant.es en provenance d'une douzaine de pays ont convergé vers Amman les 11 et 12 juillet pour discuter de la question. C'est la première fois qu'ECPM et ses partenaires, Penal Reform International et Adaleh Center for Human Rights Studies, organisaient un tel événement.

Entamé en amont du Congrès mondial de Berlin, le travail d'identification des thématiques, des intervenants et des participants a permis de favoriser des synergies positives entre les acteurs impliqués dans la sensibilisation et le plaidoyer en faveur de l'abolition de la peine de mort dans la région mais aussi de favoriser des échanges approfondis sur les différents sujets pertinents. Plusieurs missions exploratoires menées par les équipes d'ECPM ont permis d'optimiser la coopération avec les acteurs diplomatiques et de la société civile en Jordanie.



Exposition « Dessine-moi l'abolition », Amman, Jordanie, 11 et 12 juillet 2023.

Un Comité académique a été mis en place accompagné par un consultant. Le programme académique reposait sur une plénière portant sur les avancées et les attentes, quatre tables rondes portant sur le champ de la peine de mort dans les législations, l'administration de la justice, les catégories de la population, la sensibilisation et cinq ateliers portant sur les avocats, les journalistes et médias, les situations de conflits et de post-conflits, la documentation sur l'utilisation de la peine de mort et l'examen périodique universel (EPU).

Pour Haitham Shibli, directeur adjoint de Penal Reform International **« le fait que la Jordanie accueille un congrès comme celui-là est un signal politique fort qui ouvre la voie à une possible abolition de la peine de mort dans le pays à moyen terme. »**

L'événement aura permis à des expert-es dont plusieurs avocat-es, juges, universitaires, représentant-es d'ONG, de l'ONU, diplomates et journalistes de pays aussi divers que le Bahreïn, l'Égypte, l'Irak, l'Iran, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Oman, la Syrie, la Palestine, l'Arabie saoudite et le Yémen de partager leurs expertises et de construire des synergies.

Dans le cadre d'un processus inédit, la déclaration finale a été élaborée de manière participative et adoptée à l'unanimité par l'ensemble des participants.

Les congressistes ont appelé à un engagement plus important de la société civile du Moyen-Orient et invité sa jeunesse à se mobiliser fortement pour l'obtention de l'abolition universelle le plus rapidement possible.

Intervention à distance du Rapporteur spécial des Nations unies sur les violations des droits de l'Homme en République islamique d'Iran.



Intervention d'Amal Faqih, directrice générale de l'ONG Shams (Palestine) lors du 4<sup>e</sup> Congrès régional, Amman, Jordanie, 11 et 12 juillet 2023.



Cérémonie d'ouverture du 4<sup>e</sup> Congrès régional, Amman, Jordanie, 11 et 12 juillet 2023.



# PLAIDOYER / RENFORCER

## Maghreb

### Renforcement du plaidoyer et des synergies au niveau régional

En 2023, le Réseau maghrébin contre la peine de mort a mené **une série de missions de plaidoyer conjointes dans trois pays de la région**. ECPM a accompagné la préparation de chacune de ces missions tant sur le fond que sur la forme en lien avec l'organisation du pays hôte de la mission et les autres membres du Réseau maghrébin.

Officiellement lancé en décembre 2019, le Réseau maghrébin contre la peine de mort est composé de l'Association mauritanienne des droits de l'Homme (AMDH), la Coalition tunisienne contre la peine de mort (CTCPM), la Coalition marocaine contre la peine de mort (CMCPM) et la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDDH). Des délégations composées de représentant-es de chaque organisation membre ont ainsi échangé avec des représentant-es des autorités nationales, des acteurs de la chaîne pénale et de la société civile sur la situation de la peine de mort à l'échelle nationale, régionale et internationale.

**Maroc** Deux mille vingt-trois a été marquée par la finalisation de la mission d'enquête sur la situation de l'application de la peine de mort et de son rapport mais aussi par l'organisation de différentes activités de plaidoyer de mobilisation et de sensibilisation. En janvier 2023, ECPM et l'Organisation marocaine des prisons (OMP) en lien avec la CMCPM et le CNDH ont appuyé l'organisation par le Réseau des avocats contre la peine de mort de la finale

de la 6<sup>e</sup> édition du concours de plaidoiries à Rabat. Dix-huit candidat-es dont huit femmes avocat-es des barreaux de Marrakech, Casablanca, Tanger et Khourigba ont plaidé lors de cette finale devant Aminata Niakaté, présidente d'ECPM et M<sup>e</sup> Saida Ghazouani, avocate tunisienne et vice-présidente de l'Organisation contre la torture en Tunisie (OCTT). À l'occasion de la Journée mondiale, ECPM a travaillé avec la CMCPM, l'OMP, le CNDH et les différents réseaux au Maroc à l'organisation d'une conférence de presse qui a été largement relayée dans les médias nationaux.

En **Mauritanie** (mai 2023), une délégation du Réseau maghrébin s'est notamment entretenue avec le Commissariat aux droits de l'Homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile ainsi qu'avec la Commission nationale des droits de l'Homme et le Mécanisme national de prévention de la torture.

Au **Maroc** (juillet 2023), le Réseau maghrébin a rencontré de nombreux acteurs clés du système judiciaire marocain, notamment le ministre de la Justice, le président du parquet général, le délégué général à l'administration pénitentiaire, mais aussi le délégué interministériel aux droits de l'Homme, le bâtonnier du barreau de Rabat et la présidente du Conseil national des droits de l'Homme. En **Tunisie** (novembre 2023), les membres du Réseau ont réalisé des rendez-vous avec une pluralité d'acteurs concernés par l'application de la peine de mort: représentant-es de l'Instance nationale pour la prévention de la torture, de l'Ordre national des avocats tunisiens, de l'Association des magistrats tunisiens, de l'Union générale tunisienne du travail, du Syndicat national des journalistes tunisiens et du Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme en Tunisie.

Ces rencontres ont permis aux membres du Réseau maghrébin de mieux comprendre la situation des différents pays de la région et la teneur du dialogue existant, d'envisager de potentielles stratégies futures, de partager leur expertise mais aussi d'apprendre d'autres contextes. Dans certains pays, elles ont permis de renforcer le plaidoyer pour l'abolition de la peine de mort en démontrant que ce plaidoyer était avant tout porté au niveau national et régional.



Conférence de presse de la CTCPM organisée à l'occasion de la Journée mondiale, octobre 2023.

la question spécifique des femmes ou des enfants et la peine de mort. Elles ont encore permis à la CTCPM d'impliquer de multiples acteurs de la société civile qu'il s'agisse d'organisations spécialisées dans la promotion et la protection des femmes, de syndicats mais aussi de journalistes. Des activités de sensibilisation ont également été organisées dans le cadre des Journées mondiales contre la torture (juin) et contre la peine de mort (octobre). Par ailleurs, la CTCPM a produit différents supports de communication et de sensibilisation sur les réseaux sociaux et notamment des capsules vidéos de témoignages de personnalité influentes en Tunisie.

**Tunisie** Dans un contexte difficile, la CTCPM est parvenue en lien avec ECPM à organiser une multitude d'activités de sensibilisation principalement auprès des jeunes publics et dans diverses villes du pays et notamment à Ben Arous, Manouba, Mornag, Mahdia, Sfax, Tozeur, Bèjà, Sidi Bouzid, Kasserine, Zaghouan, Oued Ellil, Djerba et Douz, etc... Ces activités ont pris différentes formes, utilisé différents supports (dessin, théâtre, films). Elles ont également abordé différents sujets tels que



Session de sensibilisation de la CTCPM, Tunisie, 2023.

## Plaidoyer auprès de l'ONU

ECPM et ses partenaires ont poursuivi leur travail de plaidoyer auprès des mécanismes internationaux et régionaux de protection des droits de l'Homme. ECPM a notamment cosigné deux rapports alternatifs sur les femmes et la peine de mort soumis au Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) avec The Advocates for Human Rights, WCADP, Cornell Center on the death penalty worldwide, en Mauritanie, en lien avec son partenaire l'AMDH et en Tunisie

en lien avec son partenaire la CTCPM. Par ailleurs, ECPM et ses partenaires en Algérie, Tunisie et Maroc qui avaient soumis des rapports alternatifs en 2022 dans le cadre des examens périodiques universels de ces trois pays ont poursuivi leurs efforts de plaidoyer en amont de l'adoption des rapports par le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Ils sont également intervenus dans le cadre de webinaires de debriefing organisés par la Coalition mondiale et The Advocates for Human Rights.

Atelier de sensibilisation sur le rôle des conventions dans les décisions judiciaires, 10 décembre 2023, Mauritanie.

**Mauritanie** ECPM a continué de travailler sur le suivi du plaidoyer et de la sensibilisation. En décembre 2023, ECPM et son partenaire l'AMDH, ont organisé un atelier de sensibilisation sur le rôle des conventions internationales dans les décisions des juges. L'atelier s'est déroulé en présence du directeur adjoint chargé de la promotion au Commissariat aux droits de l'Homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile, de conseillers à la Commission nationale des droits de l'Homme (CNDH), ainsi que de représentants de la société civile, des greffiers et des étudiants en droit et en sociologie.

Le programme comportait trois sessions: une introduction aux conventions internationales et leur place en droit mauritanien; une étude de cas; l'application des conventions internationales dans les décisions judiciaires; une table ronde sur les défis et opportunités dans l'application des normes internationales et enfin une session portant sur les recommandations. Des recommandations majeures ont été formulées lors de cet atelier: former les juges à la compréhension des conventions internationales de protection des droits de l'Homme, abroger les lois en contradiction avec les conventions internationales ratifiées; réduire les dispositions prévoyant la peine de mort et adopter des peines alternatives respectant le droit à la vie.



# PLAIDOYER / RENFORCER

## Moyen-Orient

ECPM a poursuivi le développement de son appui au travail de documentation et de plaidoyer sur de nouveaux pays du Moyen-Orient et notamment en amont et en suivi du Congrès régional. ECPM a ainsi travaillé avec de nouveaux partenaires locaux dans l'élaboration de brochures sur la peine de mort en droit et en pratique en Égypte et en Jordanie. ECPM a continué de participer aux échanges du groupe de travail sur le Bahreïn de la Coalition mondiale contre la peine de mort. ECPM a également été invité à participer à des campagnes de sensibilisation sur la situation de la peine de mort en Arabie saoudite. Enfin, ECPM a poursuivi son plaidoyer sur la situation de la peine de mort en Irak et a notamment participé à une audition organisée par le Service européen d'action extérieure.



Séminaire des acteurs de la chaîne pénale, Beyrouth, Liban, 7 octobre 2023.

## Liban

Du 7 au 10 octobre 2023, une délégation d'ECPM était à Beyrouth dans le cadre de différentes activités organisées à l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort : une conférence ; un séminaire des acteurs de la chaîne pénale ; des interventions à l'Université ;

et une visite de la prison du Roumieh. La délégation a également pu échanger avec différents interlocuteurs, des parlementaires, des magistrat-es et avocat-es et des représentant-es de la société civile



Visite de la prison du Roumieh, Beyrouth, Liban, octobre 2023.

## Auprès de l'ONU

En janvier 2023, ECPM a cosigné un rapport alternatif en amont de l'examen de l'Égypte par le Comité contre la torture. ECPM a également cosigné un rapport alternatif proposé par ESOHR et Reprieve, coordonné l'élaboration d'une synthèse des recommandations, contribué aux rendez-vous de plaidoyer menés avec les différentes diplomaties en amont de l'examen périodique universel (EPU) de l'Arabie saoudite et co-sponsorisé un side event à Genève.

## Iran

En 2023, ECPM a dès le mois de janvier apporté des éclairages sur l'utilisation de la peine de mort en Iran dans le contexte de la répression des manifestations. ECPM et Iran Human Rights (IHR) ont réagi suite à la condamnation à mort d'un binational. ECPM a plaidé à plusieurs reprises auprès des autorités françaises et a notamment rencontré l'ambassadrice aux droits de l'Homme avec son partenaire KMMK-G.



Side event Iran en marge de la session du Conseil des droits de l'Homme, Genève, mars 2023.

Conférence de presse pour la sortie du rapport Iran, Paris, 5 mars 2023.



## Publication du rapport annuel IHR et ECPM

ECPM et IHR ont publié un nouveau rapport annuel dans le cadre d'une conférence de presse organisée dans les locaux d'ECPM à Paris et retransmise en live. Les médias du monde entier, notamment francophones et anglophones (plus de 100 articles) ont relayé les informations

et les préoccupations contenues dans le rapport. ECPM a également co-organisé une soirée avec le Barreau de Paris ; la soirée des 100 voix, le soir même de la conférence de presse dans le cadre de laquelle, sont notamment intervenus ECPM, son partenaire IHR mais également le rapporteur spécial des Nations unies sur les violations des droits de l'Homme en Iran.

## Plaidoyer auprès des Nations unies

En mars 2023, dans le contexte du Dialogue interactif avec le rapporteur spécial des Nations unies sur la situation des droits de l'Homme en Iran lors

de la 52<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme, ECPM a soumis une intervention écrite, co-signé une intervention orale proposée par Harm reduction International sur les condamnations à morts liées aux stupéfiants, organisé un side event sur la peine de mort en Iran avec IHR et Impact Iran et co-organisé un side event sur les manifestations en Iran modéré par la représentante permanente de la Norvège à l'ONU à Genève. Lors de la session de septembre du Conseil des droits de l'Homme, ECPM a cosponsorisé un side event avec Impact Iran, KMMK-G et Minority rights Group sur les femmes et les minorités en Iran et le combat pour les droits. ECPM a co-signé un rapport alternatif conjoint avec Advocates for Human rights, IHR, Impact Iran et la Coalition mondiale contre la peine de mort dans la perspective de l'examen de l'Iran par le Comité des droits de l'Homme des Nations unies.

## Travail avec Impact Iran

En tant que membre du comité de pilotage d'Impact Iran, ECPM a été très impliqué dans le plaidoyer dès le début de l'année 2023. Outre, le plaidoyer mené en marge du travail du rapporteur spécial et de la Mission d'établissement des faits établies par le Conseil des droits de l'Homme, ECPM a notamment cosigné une lettre appelant les États membres de l'UE à convoquer collectivement les ambassadeurs iraniens le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, un communiqué condamnant la nomination d'Ali Bahreini, représentant permanent de la République islamique d'Iran à l'ONU, à Genève, au Forum social du Conseil des droits de l'Homme, ainsi qu'une condamnation de la vague d'exécutions et un appel à une réaction internationale.

IMPACT IRAN

# PLAIDOYER / RENFORCER

## Vers des avancées sur le continent asiatique

La dernière année du projet « Ensemble pour l'abolition de la peine de mort en Afrique centrale et Asie du Sud-Est » a coïncidé avec une année d'avancées en Asie du Sud-Est qui a connu des évolutions législatives en matière de peine de mort. Ces avancées représentent un impact direct du travail de plaidoyer auprès des autorités mené par le réseau asiatique contre la peine de mort (ADPAN), KontraS et ECPM depuis 2017 qui ont accompagné les différentes étapes de réflexion en Indonésie et Malaisie.

En abolissant la peine de mort obligatoire, la Malaisie a, quant à elle, franchi une étape historique. Au lendemain de cette abolition, ADPAN et ECPM ont débuté le travail sur le processus de révision des peines et ont ainsi organisé des formations, pour les familles des condamnés à mort, ainsi qu'une conférence nationale sur les bonnes pratiques en la matière. ECPM a également permis l'assistance judiciaire de condamnés à mort éligibles à la révision de leur peine. Enfin, le travail d'ADPAN et d'ECPM s'est prolongé devant les



Formation ADPAN sur les demandes de grâces pour le réseau des familles de condamnés, Malaisie, 10 octobre 2023.



Formation d'avocats, Malang, Indonésie, 26 et 27 juillet 2023.

Avec l'adoption du nouveau code pénal, KontraS et ECPM ont organisé une série de nouvelles formations d'avocats sous le prisme des évolutions en matière d'application de la peine de mort. Les activités d'assistance juridique d'ECPM en Indonésie en partenariat avec le centre d'aide juridique LBH Masyarakat ont permis d'assister huit personnes condamnées à mort, et en particulier les affaires emblématiques de Mary Jane Veloso et Merri Utami. Cette dernière, condamnée à mort en 2002 a pu obtenir une grâce présidentielle et a ainsi bénéficié d'une commutation de sa peine, une première dans l'archipel dans une affaire de condamnation à mort pour trafic de drogue.

mécanismes onusiens avec la soumission de leurs rapports alternatifs pour la 84<sup>e</sup> session de la CEDEF ainsi que pour le 4<sup>e</sup> cycle de l'EPU de la Malaisie. ECPM et ADPAN étaient présents au Conseil des droits de l'Homme en novembre 2023 au moment de la pré-session de l'EPU afin de présenter les rapports aux diplomates présentes à Genève.

ECPM a également publié deux manuels à l'attention des avocats indonésiens et malaisiens, représentant des condamnés à mort. Ces manuels sont des adaptations de manuels publiés par l'Institut Cornell.

Célébration de la Journée mondiale à Jakarta - Table Ronde d'experts « La peine de mort, une torture irréversible », organisée par KontraS et ECPM, 6 octobre 2023.



**Indonésie** La célébration de la Journée mondiale a aussi été l'occasion pour KontraS et ECPM de porter la thématique « torture et peine de mort » en organisant et participant, dès début octobre, à divers événements et en créant du contenu pour les réseaux sociaux. Une équipe d'ECPM a rejoint KontraS à cette occasion. Cette mission a permis également de rendre visite à Serge Atlaoui, citoyen français condamné à mort en Indonésie depuis 2007.



Photo de famille des participants au séminaire asiatique organisé à Taipei par ECPM, TAEDP et ADPAN les 26 et 27 mai 2023.

## Séminaire de Taipei

Les 26 et 27 mai 2023, ECPM en partenariat avec ADPAN et la Taiwanese alliance to end the death penalty (TAEDP), ont tenu un séminaire à Taipei visant à échanger autour des stratégies abolitionnistes mises en place sur le continent asiatique. Bangladesh, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Malaisie, Myanmar, Pakistan, Philippines, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Singapour, Taïwan, Thaïlande et Viêt Nam : 17 pays étaient représentés avec une soixantaine de participant-es. Les deux jours du séminaire ont permis une présentation précise des différents contextes locaux et des défis en matière d'application de la peine de mort ainsi que l'échange d'expériences et de bonnes pratiques à adopter à l'égard des autorités ou encore du grand public afin de faire avancer le débat abolitionniste en Asie.

Ce séminaire avait été précédé par une formation réalisée par ECPM en mars 2023 à la Commission des droits de l'Homme de Taïwan, sur invitation de cette dernière. La formation portait sur le rôle des INDH dans la lutte pour l'abolition de la peine de mort, sur la base du guide développé par ECPM en 2019 pour les INDH, traduit, pour l'occasion, en chinois traditionnel par la Commission.

La responsable Afrique Asie avec les membres de la Commission des droits de l'Homme de Taïwan lors de la formation de mars 2023.





# PLAIDOYER / RENFORCER

## Afrique : intensification des actions

La dernière année du projet « Ensemble pour l'abolition de la peine de mort en Afrique centrale et Asie du Sud-Est » sur le continent africain a permis de clôturer les activités de projets en RDC

et au Cameroun, et également de faire une mission au Kenya, dans la continuité du séminaire régional africain organisé en 2022 et dans l'optique d'un nouveau partenariat.



Atelier sur la sensibilisation des acteurs de la société civile sur l'abolition de la peine de mort au Cameroun, Douala, Cameroun, 10 octobre 2023.



Réunion sur le 4<sup>e</sup> cycle de l'examen périodique universel (EPU), Cameroun, 3 octobre 2023.

### Cameroun

Au Cameroun, dans le cadre du projet, « Droits et Paix » (D&P) a été en mesure de continuer ses activités auprès de la jeunesse à travers des interventions en écoles et le concours international de dessin ainsi que le forum Abolitionist Youths Holidays créé en 2022 et connaissant très rapidement un grand succès auprès du public. ECPM et « Droits et Paix » ont continué leur travail de mobilisation des autorités nationales ainsi que des diplomates en particulier en amont de l'EPU du Cameroun qui a eu lieu en novembre 2023.

Il est intéressant de mettre en avant l'acceptation du débat abolitionniste encouragé par les acteurs du projet. Tandis qu'il était difficile de soulever la question de l'abolition de la peine de mort avec les autorités, 2023 a connu un « revirement » lorsque la Commission des droits de l'Homme du Cameroun a déposé un rapport sur la nécessité d'abolir la peine de mort au président de la République.

Le rôle d'ECPM et D&P a été reconnu par le président de la Commission dans une lettre alors adressée aux intéressés. Le second signe de cette levée du tabou de la part des autorités a été le rendez-vous sollicité par le ministre de la Justice en octobre 2023. Des demandes de rendez-vous auprès du ministre avaient été faites par le passé mais elles étaient restées sans réponses. D&P et ECPM ont finalisé 2023 avec une dernière formation d'avocats, en partenariat avec l'Institut Cornell.

Une activité d'assistance judiciaire a également été développée au Cameroun et a permis la représentation de 10 affaires.

### Kenya

Faisant suite au séminaire régional réussi en 2022, une mission à Nairobi a permis à ECPM d'échanger avec les acteurs locaux afin de déterminer les actions à entreprendre dans le cadre d'un nouveau partenariat. Cette mission a également été l'occasion pour ECPM d'assister à l'assemblée générale de la Coalition mondiale contre la peine de mort à laquelle ont également participé les partenaires congolais et camerounais, financés dans le cadre du projet.



Intervention scolaire de sensibilisation, Lubumbashi, RDC, 11 octobre 2023.

### République démocratique du Congo

En RDC, 2023 a été dense en activités, avec dans un premier temps la finalisation des formations d'avocats par notre partenaire Culture pour la paix et la justice (CPJ) et ECPM et la mise en œuvre du programme d'assistance judiciaire qui en découlait. Des prisons ont été visitées à plusieurs reprises, notamment au moment des missions d'ECPM dans le pays. Ces visites ont permis d'identifier certains cas oubliés, repris par les avocats. Le travail auprès des jeunes a lui aussi été mis en avant par l'organisation de forums pour les jeunes, d'interventions scolaires et d'implications des écoles congolaises dans le concours international de dessin « Dessine-moi l'abolition » et des jeunes de l'Abolition Now Tour, créé à l'occasion du 8<sup>e</sup> Congrès mondial en 2022. À l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, CPJ a, une année de plus, été très prolifique en activités et a organisé pour la première fois son événement en dehors de Kinshasa, à Lubumbashi. CPJ a continué de cultiver ses liens avec les diplomates européennes et est devenue un vrai relais de confiance pour elles, en matière de lutte contre la peine de mort. Elle a terminé son année et le projet avec une conférence nationale sur le thème « Montée en puissance des condamnations : quel avenir pour le moratoire ? & Inconstitutionnalité de la peine de mort en RDC ».

Enfin comme tous les ans, ECPM et CPJ ont été présents aux Nations unies à l'occasion du Dialogue interactif sur la RDC organisé à toutes les sessions de mars du Conseil des droits de l'Homme. En 2023, une intervention orale a également été lue pendant la session par le président de la CPJ dans la continuité

de l'événement parallèle organisé par ECPM, CPJ, la FIACAT et l'ACAT RDC et au cours duquel est intervenue la présidente du Réseau des parlementaires congolais contre la peine de mort, l'honorable Christelle Vuanga. Cet événement portait sur les 20 ans du moratoire sur les exécutions en RDC, il soulignait sa fragilité, en particulier au vu des divers reculs connus dans le pays en la matière.



Side event en marge du Dialogue interactif sur la RDC, 52<sup>e</sup> session du Conseil des droits de l'Homme, Genève, mars 2023.



### 77<sup>e</sup> session de la CADHP

Au niveau régional, du 20 au 23 octobre, ECPM et son partenaire en Tunisie, la CTCPM ont participé à la 77<sup>e</sup> session de la Commission africaine des droits

de l'Homme et des peuples (CADHP) qui se tenait à Arusha, en Tanzanie. ECPM et la CTCPM ont pu échanger avec les commissaires, des représentants d'États, d'Institutions nationales des droits de l'Homme et de la société civile. ECPM a soumis une intervention orale sur la situation de la peine de mort en Afrique.

Le 21 octobre ECPM, la CTCPM, Culture pour la paix et la justice (CPJ) en lien avec la Coalition d'Afrique francophone contre la peine de mort et la Coalition mondiale contre la peine de mort ont organisé un side event en marge de la 77<sup>e</sup> session de la CADHP intitulé : *État de droit vs peine de mort ; quelle compatibilité, quels défis ?*

# ÉDUCATION

## Sensibilisation en milieu scolaire et universitaire

En 2023, près de 5000 jeunes ont été sensibilisés principalement en Île-de-France, Normandie et Auvergne Rhône-Alpes. Pas moins de cinq témoins (ancien-ne-s condamné-e-s à mort et avocat-e-s de condamné-e-s) ont accepté de témoigner de leur douloureuse expérience face à la cruauté de la peine capitale. Ces témoins sont intervenu-e-s lors de cycles d'interventions scolaires dédiés à la liberté d'expression et de culte et les atteintes à ces droits fondamentaux que sont les condamnations à mort pour apostasie et blasphème.

7 HIVERS  
À TÉHÉRAN



Le cinéma est un médium de sensibilisation incomparable. À l'occasion de la sortie du film documentaire *Sept hivers à Téhéran* de Steffi Niederzoll, soutenu par ECPM, des ciné-débats associés à des interventions scolaires ont permis de sensibiliser 400 jeunes. À travers l'histoire de Reyhaneh Jabbari, condamnée à mort et exécutée pour le meurtre de son violeur présumé, les jeunes ont ainsi pu découvrir les enjeux dissimulés des condamnations à mort en Iran.



Intervention à Sciences po Paris, France, 26 septembre 2023.

Intervention scolaire cycle Iran, collège de la Pléiade, France, 17 février 2023.

Intervention de Ndume Olatushani, militant pour l'abolition et ancien condamné à mort étatsunien, auprès de jeunes du collège Moulin Joly à Colombes, avril 2023 (France).



Atelier de formation au Conseil de l'Europe, Strasbourg, France, juin 2023.

## Avec la jeunesse européenne

En partenariat avec le Conseil de l'Europe et la Représentation permanente de la France, ECPM a organisé un atelier jeunesse de « plaidoyer et sensibilisation pour l'abolition de la peine de mort » en juin 2023 à Strasbourg, à l'attention de bénévoles, étudiant-es ou actifs de la société civile européenne. Cette

expérience inédite a donné à de jeunes citoyen-ne-s désireux-ses d'apporter leur contribution au processus d'abolition universelle de la peine de mort les moyens de réaliser leurs ambitions. Dix-huit nationalités étaient représentées parmi les 35 participant-es.

## Forum mondial Normandie pour la Paix

En septembre, ECPM a participé pour la 4<sup>e</sup> fois au Forum mondial Normandie pour la paix consacré cette année aux « Résistances! La paix des peuples ». ECPM figurait parmi les ONG du village pour la paix proposant aux 600 collégien-ne-s et lycéen-ne-s normand-es présent-es des animations autour de l'abolition universelle de la peine de mort. En présence de Shole Pakravan et de Taimour Aliassi, 140 jeunes ont en sus été sensibilisés à l'utilisation politique de la peine capitale en Iran lors d'un atelier.



Forum mondial Normandie pour la paix, France, Septembre 2023.

## Réseau international d'éducation à l'abolition



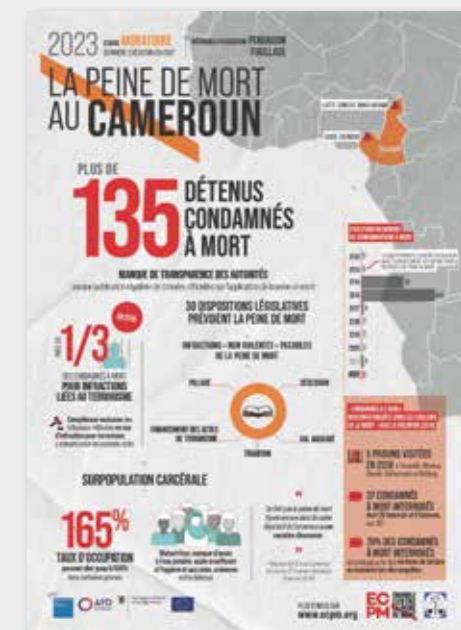
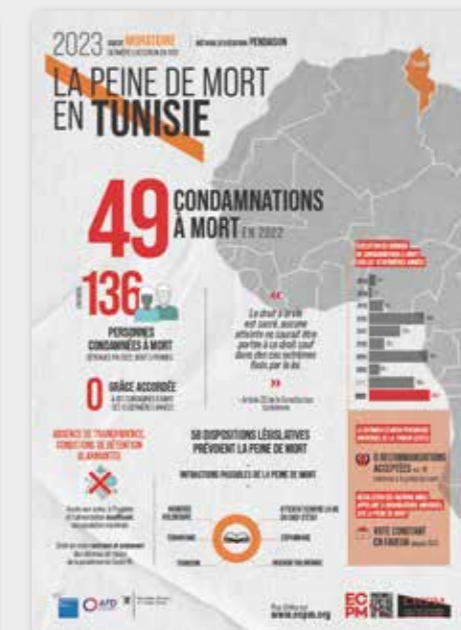
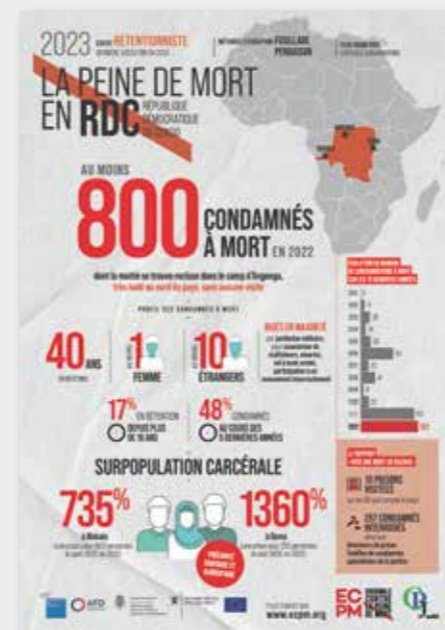
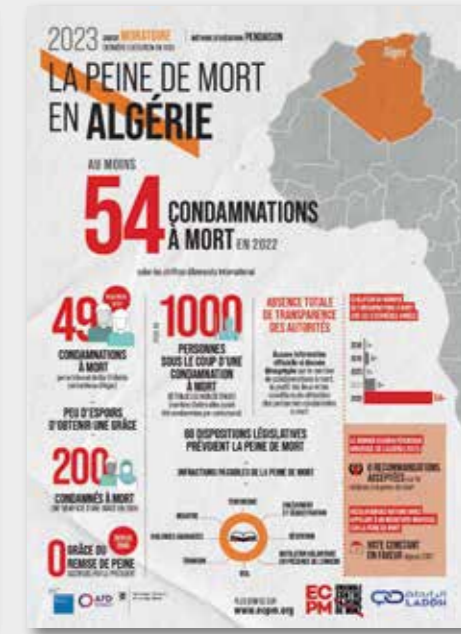
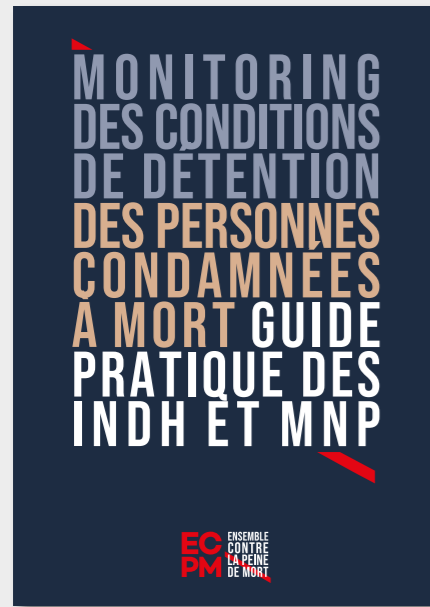
Atelier du RIEA, mai 2023 (Taiwan).

Dans le cadre des activités du Réseau international d'éducation à l'abolition, deux ateliers de renforcement des capacités des acteurs et actrices de l'éducation à l'abolition ont été organisés en mai 2023.

L'un à Taïwan, l'autre en RDC. Le premier a été l'occasion de traduire des fiches activités du Réseau de l'arabe vers le mandarin, de confronter, questionner et améliorer des pratiques pédagogiques. Le second a posé les bases d'un guide pédagogique d'éducation à l'abolition à partir du contexte congolais pour une plus grande pertinence au sein des classes dans lesquelles l'équipe du projet intervient.

# PUBLICATIONS 2023

En 2023, ECPM a élaboré de nombreuses publications: deux rapports sur la situation de la peine de mort (Iran et Maroc), sept nouvelles brochures sur la peine de mort en droit et en pratique (Pakistan, Singapour Taïwan, Jordanie, Iran, Égypte, Liban), une série d'infographies et d'animations ainsi que deux manuels de bonnes pratiques pour les avocats, un guide pratique pour les Mécanismes nationaux de prévention de la torture (MNP) et un guide pédagogique d'éducation à l'abolition.



# VIE DE L'ASSOCIATION

## Retour en images sur l'engagement de Robert Badinter auprès d'ECPM depuis 2001

Robert Badinter a accompagné ECPM depuis sa création, depuis la pétition lancée pour une abolition à l'adresse du peuple américain réunissant 500 000 signatures, depuis le 1<sup>er</sup> Congrès mondial de Strasbourg en 2001 au Parlement européen et ensuite à quasi chaque Congrès suivant. En tant que militant et immense voix de l'abolition, il fut notre président d'honneur, présent aussi bien sur le terrain, à chaque conférence dans les parlements pour convaincre les législateurs que dans les célébrations et débats militants souhaitant sans cesse parler à la jeunesse. Nous serons présents pour célébrer sa mémoire et son legs lors de sa future panthéonisation.



## Départ de trois piliers de l'association

« L'histoire d'ECPM, ses actions, sa vie, sa survie (parfois) doit beaucoup à ces trois personnes. Les Emmanuel et Véronique furent et seront toujours les piliers de cette association. Emmanuel O. est de toutes les installations et de toutes les discussions au sein du CA, il a toujours porté sa volonté d'avoir une association ouverte à tous et pas seulement aux "professionnels de la profession". Véronique a toujours gardé le cap tant financièrement qu'humainement mais aussi, et c'est la force d'une association comme la nôtre, de manière culinaire. Emmanuel M. présent à tous les postes de cette association a su transmettre, à tous les nouveaux, sa force et sa motivation pour la vie de l'association et sa cause. Je tiens ici à les remercier plus que chaleureusement de tout ce qu'ils ont et nous ont permis de faire pendant toutes ces années. Très amicalement et comme on dit abolitionnistement vôtre. »

Olivier Dechaud Cofondateur et ancien président.



Les membres du CA d'ECPM lors de l'assemblée générale de 2023.

## Les souvenirs de Véronique Mary, Emmanuel Maistre et Emmanuel Oudar

**Emmanuel Maistre:** « Trois images, moments de "ma vie à ECPM", caractérisent pour moi ces plus de vingt ans passés au sein des instances de direction de l'association. Celle du minuscule local d'où nous avons organisé le premier Congrès mondial de Paris en 2006 et 2007. Un ancien salon de coiffure de 12 m<sup>2</sup> où se serait une équipe surmobilisée de six personnes, leur fax et leur copieur. Celle tout juste quatre ans après, de Zapatero, le premier ministre espagnol qui à l'ouverture du Congrès mondial de Genève, dans l'immense salle des droits de l'Homme de l'ONU, invita toute la communauté abolitionniste à rejoindre Madrid pour la prochaine rencontre mondiale. Enfin, plus de vingt ans après le premier Congrès mondial, en 2022, l'image des jeunes militants de l'Abolition Now Tour venus de tous les continents au Congrès mondial de Berlin pour reprendre

le flambeau. Et la boucle est bouclée. Ou plutôt une nouvelle révolution s'opère. Portée par une nouvelle génération qui a en commun avec les fondateurs du mouvement d'avoir compris que le combat contre la peine de mort s'est construit, se construit et se construira ensemble. »

**Véronique Mary:** « Tellement de souvenirs émouvants et de belles anecdotes; le choix est difficile! À l'aube de quitter le conseil d'administration, après vingt-et-un ans à occuper la fonction de trésorière d'ECPM, je retiendrai l'assemblée générale de juin 2022. Nous n'étions pas seulement heureux de pouvoir nous (équipe salariée, administrateurs, adhérents) retrouver après deux années de restriction liée à la pandémie de Covid: nos partenaires des programmes internationaux qui étaient présents dans nos locaux pour un

cycle de formation participatif à cette assemblée. Un beau symbole de notre "Ensemble" associatif où nous avons partagé actions militantes et vie institutionnelle et construit ainsi année après année une stratégie pour faire avancer et grandir l'abolition universelle. »

**Emmanuel Oudar:** « Lors du premier Conseil d'Administration d'ECPM en 2004 auquel j'ai participé, nous étions une quinzaine de personnes. C'était un conseil d'administration dans lequel existait une véritable diversité d'âge, de profession, d'opinions politiques, de revenu, tous rassemblés pour une cause fondamentale: la suppression de la peine capitale dans le monde. Cette diversité est une richesse et a permis à l'association de se développer. Vingt ans plus tard, nous pouvons nous réjouir qu'il y ait une progression vers l'abolition dans le monde. »

# VIE DE L'ASSOCIATION

## Marche des Fiertés

Comme chaque année, ECPM était au rendez-vous pour porter haut et fort les couleurs de sa campagne « S'aimer n'est pas un crime » aux côtés de dizaines de milliers de participant·es, le samedi 25 juin, à la marche des Fiertés de Paris, organisée par l'Inter-LGBT.



### Fête de l'Huma : Les bénévoles d'ECPM mènent la danse

Comme tous les ans, ECPM a participé à la Fête de l'Humanité : un moment phare du militantisme pour la communauté abolitionniste, que nous avons partagé avec le collectif Libérons Mumia. Bénévoles, membres de l'association et du conseil d'administration étaient au rendez-vous pour sensibiliser petit·es et grand·es à l'abolition de la peine de mort dans une ambiance festive et propice à l'échange.

## Notre gouvernance

ECPM est composé d'adhérent·es, d'administrateur·trices, de bénévoles, de salarié·es et dirigé par un conseil d'administration trimestriel, des bureaux mensuels et une assemblée générale annuelle.

### Le Conseil d'administration



Aminata Niakaté,  
présidente d'ECPM



Véronique Mary,  
trésorière



Emmanuel Maistre,  
secrétaire général



Edmond-Claude  
Frety



Marie Doucet-  
Lechantre



Laurent  
Duarte



Emmanuel  
Oudar



Richard  
Sédillot



François  
Croquette

**Aminata Niakaté** Avocate au barreau de Paris depuis 2010, Aminata est engagée sur les questions d'égalité et des droits humains. Elle préside la Commission Parité-Égalité de l'Union nationale des professions libérales. Très investie au sein de sa profession, elle a présidé la Commission Égalité du Conseil national des barreaux entre 2018 et 2020. Elle est depuis novembre 2020, présidente d'ECPM, où elle milite depuis 2009.

**Véronique Mary** Dès ses premières prises de conscience politiques, elle a été profondément convaincue par la nécessité de l'abolition de la peine de mort. C'est après avoir signé la pétition d'ECPM dans *Télérama* en 2000 qu'elle a souhaité être plus active et a adhéré à l'association. Elle est membre du conseil d'administration, et a occupé la fonction de trésorière de 2003 à 2019 ; fonction qu'elle occupe de nouveau depuis 2021. Pharmacienne, après 30 ans d'activité de recherche en neuropharmacologie, elle occupe maintenant des fonctions en pharmacovigilance.

**Emmanuel Maistre** Journaliste de métier, il s'est engagé dès l'âge de 16 ans contre la peine capitale au sein d'un groupe de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture et de la peine de mort (Acat). Par la suite, associant son engagement à son métier, il rejoint ECPM en tant que responsable éditorial puis coordinateur du Congrès mondial contre la peine de mort de Paris en 2007. Il est l'actuel secrétaire général de l'association. Père de deux enfants, il occupe aujourd'hui la fonction de responsable de la production éditoriale du *Secours Catholique*.

**Edmond-Claude Frety** Avocat inscrit au Barreau de Paris, ancien secrétaire de la Conférence, ancien membre du conseil de l'Ordre et chargé d'enseignement à l'École de Formation du Barreau de Paris (EFB), son activité est orientée vers le contentieux, principalement en droit des affaires, propriété intellectuelle et droit pénal appliqué aux nouvelles technologies. Il a rejoint le CA d'ECPM en juin 2022.

**Marie Doucet-Lechantre** Militante pour les droits de l'Homme depuis l'adolescence, elle est enseignante spécialisée et formatrice à l'Éducation nationale. Elle a rejoint le combat pour l'abolition universelle de la peine de mort auprès d'ECPM il y a dix ans et son conseil d'administration en 2020. Mère de quatre enfants, elle est également membre du CA du Centre Contre les Manipulations Mentales.

**Laurent Duarte** est consultant, spécialisé sur les enjeux de droits humains et de démocratie. Militant associatif, il a été le secrétaire exécutif du mouvement *Tournons La Page* qui réunit plus de 250 organisations en Afrique et en Europe dans le but de promouvoir la démocratie et les droits humains. Précédemment coordinateur du Festival international du film des droits de l'Homme, il est aussi membre du comité éditorial d'*Afrique XXI*. Il est administrateur d'ECPM depuis 2020.

**Emmanuel Oudar** Dirigeant d'une PME de communication événementielle dans la région parisienne, Emmanuel Oudar est l'un des piliers historiques de l'association avec un engagement sans faille depuis plus de 21 ans. Il met son expertise au service de l'organisation depuis le début de l'aventure ECPM et est membre du CA depuis 2004.

**Richard Sédillot** est diplômé de l'Institut de droit comparé de la faculté de Paris II. Il est intervenu à l'occasion d'importants procès de nature politique, pénale ou familiale. Il a plaidé ou assisté ses clients devant de nombreuses juridictions étrangères, mais aussi devant le tribunal du contentieux des Nations unies, la Cour européenne des droits de l'Homme, le Comité des droits de l'Homme de l'ONU, la Commission africaine des droits de l'Homme. Il est membre du CA d'ECPM depuis 2022.

**François Croquette** Diplomate engagé, François Croquette a travaillé en RDC, en Russie, au Canada et à Londres. Il a également été conseiller diplomatique du président du Sénat, directeur de cabinet du ministre délégué au développement et ambassadeur pour les droits de l'Homme, de janvier 2017 à novembre 2020. Depuis cette date il est directeur pour la transition écologique et le climat à la Ville de Paris. Le développement, la défense des droits humains et de l'environnement sont le fil rouge d'une carrière qui l'a amené à côtoyer la réalité de la peine de mort dans le monde et à faire de son abolition universelle un combat personnel.

# RAPPORT FINANCIER

## Consolider le fonctionnement et la gestion de l'association

ECPM s'attache à avoir une gestion financière en accord avec les règles les plus strictes édictées par ses bailleurs et les pouvoirs publics. Le cabinet KPMG vérifie la bonne utilisation des fonds, en conformité avec les missions de l'association.

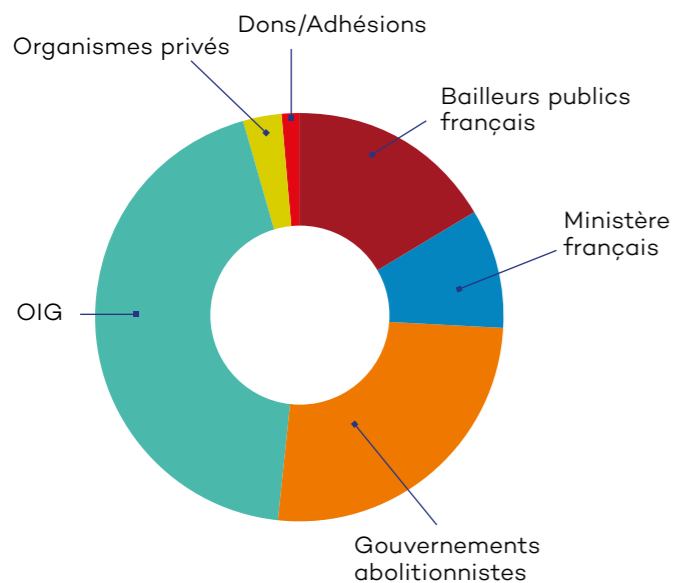
En 2023 les ressources d'ECPM s'élèvent à un peu plus de 2200 k€. Les actions

d'ECPM sont principalement soutenues par la France (ministères, bailleurs publics et agence de développement-AFD), les gouvernements abolitionnistes (Norvège, Suisse, Belgique, Espagne), et les OIG (UE, OIF) et des organismes privés tels que la Fondation de France.

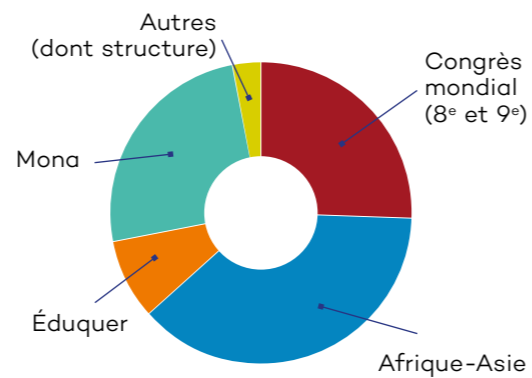
Les ressources en 2023 ont soutenu majoritairement les projets internationaux (Afrique-Asie et MONA), puis le programme Congrès Mondial (avec la tenue du Congrès régional) et le programme Éduquer.

Les comptes 2023 sont à l'équilibre.

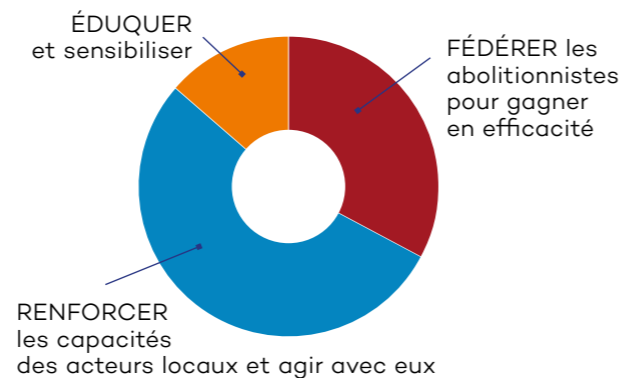
### Nature des ressources 2023



### Répartition des ressources par programmes



### Répartition des ressources par axes



# PARTENAIRES

### NOS RÉSEAUX

ECPM joue un rôle clé dans la structuration et la dynamisation du secteur des droits humains. L'association est membre fondateur de la Plateforme droits de l'Homme qui assure un plaidoyer syndical pour la défense du secteur. Notre directeur y assure la présidence. ECPM s'investit au sein de la Coalition mondiale contre la peine de mort en tant que fondateur, en participant au comité de pilotage et aux différents groupes de travail pour renforcer la portée mondiale du combat. ECPM joue aussi un rôle moteur auprès des réseaux et coalitions nationales et régionales contre la peine de mort au Maghreb, en Afrique centrale, et en Asie du Sud-Est.



### NOS PARTENAIRES POLITIQUES ET FINANCIERS



### NOS PARTENAIRES ASSOCIATIFS



« Les amis qui s'éloignent  
emmènent avec eux une part  
de nos souvenirs, c'est-à-dire  
de nous-mêmes. »

Robert Badinter  
1928-2024

